



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.11/2006/4
25 avril 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial composé
de hauts fonctionnaires
«Un environnement pour l'Europe»

Deuxième réunion
Genève, 29 et 30 juin 2006
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

**TABLEAU D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR
DE LA CONFÉRENCE DE BELGRADE***

Établi par le secrétariat en consultation avec le Président

1. À la demande de la première réunion du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires, le secrétariat a établi un tableau d'ensemble des activités susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui se tiendra à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) en octobre 2007 (ci-après dénommée la «Conférence»). Ce tableau s'inspire des thèmes recensés à titre provisoire pour la Conférence à la première réunion du Groupe spécial, avec une contribution des partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe».
2. Les contributions reçues des partenaires ont été affectées à l'une des trois catégories de documents conformément au document consacré aux questions d'organisation établi pour la Conférence (ECE/CEP/AC.11/2006/5). Les résultats attendus des activités qui se rangent dans les catégories I et II sont indiqués dans le tableau ci-après. Les autres activités proposées sont présentées dans un document informel (Note d'information n° 1).

* Ce document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

3. En ce qui concerne certains des thèmes suggérés à la première réunion du Groupe spécial et à la deuxième réunion du Comité exécutif, et donc mentionnés dans le document portant sur des thèmes susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour de la Conférence (ECE/CEP/AC.11/2006/3), aucune activité concrète n'a été proposée jusqu'à présent.
4. Certains partenaires ont dit qu'ils souhaitaient apporter une contribution à l'ordre du jour de la Conférence à un stade plus avancé des préparatifs.
5. Le Comité exécutif, à sa deuxième réunion (le 24 février 2006), a noté le nombre élevé de documents d'évaluation et d'analyse en cours d'élaboration pour la Conférence et a examiné la façon d'en exprimer les messages clefs à l'intention des ministres afin de faciliter leur travail à la Conférence. Des voix se sont élevées en faveur d'un rapport de synthèse récapitulant les messages clefs des documents des catégories I et II, selon le cas, aux fins d'examen et de décision par le Groupe spécial. Il a été en outre suggéré que chacun des rapports pertinents comporte un résumé des messages clefs pour faciliter l'établissement d'un rapport de synthèse à temps pour la Conférence.

Tableau d'ensemble des activités susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade¹

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
Surveillance et évaluation				
Évaluation de l'état de l'environnement en Europe (AEE ² , en coordination avec l'OCDE ³ , le PNUE ⁴ , la BM ⁵ et la CEE ⁶ et en s'appuyant sur des données recueillies dans les pays de l'EOCAC ⁷ et communiquées par le CAREC ⁸ et le CRE-Caucase ⁹)	Un environnement pour l'Europe: quatrième évaluation.	Rapport d'évaluation (Catégorie I)	Début du processus d'élaboration en décembre 2005. Le financement CE/TACIS ¹⁰ attendu pour appuyer les activités de l'AEE concernant les pays de l'EOCAC n'est toujours pas en place.	Mai 2007
Renforcement des capacités d'observation et d'information dans le domaine de l'environnement	Lignes directrices relatives à l'application d'indicateurs environnementaux.	Recommandations à l'intention des pays de l'EOCAC (Catégorie I)	En cours d'élaboration par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement de la CEE.	Fin 2006

¹ Les titres et le texte explicatif pour certaines activités mentionnées dans le tableau seront précisés en accord avec l'organe d'exécution compétent.

² Agence européenne pour l'environnement.

³ Organisation pour la coopération et le développement économiques.

⁴ Programme des Nations Unies pour l'environnement.

⁵ Banque mondiale.

⁶ Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

⁷ Les 12 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

⁸ Centre régional de l'environnement pour l'Asie centrale.

⁹ Centre régional de l'environnement pour le Caucase.

¹⁰ Commission européenne/Assistance technique à la Communauté d'États indépendants.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
(CEE)	Lignes directrices relatives au renforcement des activités de surveillance de l'environnement et à la publication d'informations sur l'état de l'environnement par les entreprises.	Recommandations à l'intention des pays de l'EOCAC (Catégorie I)	En cours d'élaboration par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement de la CEE.	Début 2007
	Lignes directrices relatives à la publication d'informations sur l'état de l'environnement par les régions ¹¹ .	Recommandations à l'intention des pays de l'EOCAC (Catégorie I)	En cours d'élaboration par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement de la CEE.	Début 2007
Partenariats environnementaux dans la région de la CEE (mise en œuvre)				
Bilan des progrès accomplis pour parvenir aux objectifs de la Stratégie environnementale pour les pays de l'EOCAC (l'Équipe spéciale du PAE ¹² en coopération avec l'AEE, la CEE, le PNUE, le PNUD ¹³ , l'OMS ¹⁴ , la Banque mondiale et les CRE des pays de l'EOCAC ¹⁵).	État d'avancement des travaux en ce qui concerne la gestion environnementale dans les pays de l'EOCAC.	Document d'analyse (Catégorie I)	Le concept avait été mis au point à l'issue de discussions avec des représentants des gouvernements des pays de l'EOCAC, d'organisations internationales, des CRE de l'EOCAC et d'organisations non gouvernementales (ONG). Un résumé, en cours d'établissement, fera l'objet d'un examen au cours d'un atelier régional en avril-mai 2006.	Mai 2007

¹¹ Niveau infranational.

¹² Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour l'environnement en Europe centrale et orientale.

¹³ Programme des Nations Unies pour le développement.

¹⁴ Organisation mondiale de la santé.

¹⁵ Centres régionaux de l'environnement.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
(Équipe spéciale du PAE)	Principes directeurs régissant à l'octroi de permis d'environnement intégrés.	Lignes directrices (Catégorie I ou II)	Ce document contient des éléments essentiels aux niveaux politique, procédural et institutionnel pour le renforcement des systèmes d'octroi de permis environnementaux dans la région de l'EOCAC. Ces éléments visent à encourager la création d'un cadre réglementaire pour la gestion environnementale dans les entreprises et pour l'établissement de programmes gouvernementaux visant à assurer la mise en conformité. L'accent est mis sur la mise en place d'un système d'octroi de permis intégrés pour les grandes entreprises et d'un système simplifié pour les PME, l'objectif étant de réduire les coûts administratifs et de mise en conformité et de fournir des incitations destinées à réduire la pollution.	Septembre 2006
(Équipe spéciale du PAE)	Rapport intérimaire sur les partenariats.	Document d'analyse (Catégorie II)	Ce rapport sera établi sur la base des informations fournies via la base de données sur les partenariats. Un avant-projet sera établi pour la réunion conjointe Équipe spéciale du PAE-CPP (septembre 2006), et le rapport sera actualisé et finalisé pour mai 2007.	Mai 2007
(Équipe spéciale du PAE)	Tendances du financement environnemental.	Document d'analyse (Catégorie II)	Ce rapport présentera des données recueillies auprès des pays de l'EOCAC, des donateurs et des institutions financières internationales pour dresser un tableau des flux	Printemps 2007

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
			financiers à des fins environnementales. Le rapport présentera également les conclusions des travaux de l'Équipe spéciale du PAE sur l'utilisation efficace des ressources financières et les mécanismes de mobilisation de ressources additionnelles.	
(Équipe spéciale du PAE)	Évaluation de la réforme des systèmes de mise à exécution des normes environnementales.	Document d'analyse (Catégorie II)	Ce rapport examinera l'état d'avancement de la réforme des politiques, instruments et cadres institutionnels de mise à exécution des normes environnementales et de mise en conformité à ces normes dans les pays de l'EOCAC. Le rapport utilisera comme base d'évaluation les Principes directeurs pour la réforme des autorités chargées de la mise à exécution des normes environnementales dans les pays en transition, qui ont été adoptés à la cinquième Conférence ministérielle (Kiev, 2003); il utilisera aussi les lignes directrices relatives à la mise en place d'un système d'octroi de permis environnementaux intégrés dans les pays de l'EOCAC.	Printemps 2007
(Équipe spéciale du PAE)	Financement du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les pays de l'EOCAC et progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des	Document d'analyse (Catégorie II)	Ce rapport prendra appui sur les discussions qui ont eu lieu à la réunion d'Erevan des Ministres des finances, de l'économie et de l'environnement en 2005 relatives au financement de la	Printemps 2007

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
	objectifs de développement du Millénaire relatifs à l'eau ¹⁶ .		réforme du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les pays de l'EOCAC.	
Comité de préparation des projets (CPP)	Rapport du CPP à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe».	Rapport intérimaire (Catégorie II)	L'élaboration du rapport commencera à la mi-2006. Il présentera notamment les résultats obtenus en ce qui concerne l'impact des investissements dans le secteur de l'environnement dans les pays de l'EOCAC et les régions d'Europe du Sud-Est (ESE) depuis le rapport du CPP à la cinquième Conférence ministérielle (Kiev, 2003). Parallèlement, le CPP s'apprête à organiser plusieurs ateliers portant sur le financement des projets dans l'ensemble de la région, dans le cadre de ses activités de renforcement des activités.	Été 2007
Initiative sur l'eau de l'UE ¹⁷ – Pays de l'EOCAC (CE)	Information sur ce qui a été accompli.	Rapport intérimaire (Catégorie II)	La possibilité d'entamer un dialogue sur les politiques nationales sera examinée par le Groupe de travail en avril 2006 et ensuite entérinée par les pays de l'EOCAC concernés.	Mi-2007

¹⁶ Ce résultat concerne également le thème de l'eau.

¹⁷ Cette activité concerne également le thème de l'eau.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
Initiative pour l'Asie centrale en matière de développement durable (Gouvernements des pays d'Asie centrale avec le soutien du CAREC)	Évaluation des progrès accomplis dans les pays d'Asie centrale et renforcement des mécanismes de coordination existants aux niveaux sous-régional et national; élaboration, sur un plan pratique, de programmes de financement durable et d'accords de partenariat. Le rapport fera le point des progrès accomplis et proposera des outils pratiques pour la mise en œuvre des engagements pris par les pays d'Asie centrale au titre des objectifs de développement du Millénaire.	Rapport intérimaire (y compris des recommandations) (Catégorie II)	Processus continu conformément à la décision prise à Kiev.	Mai 2007
Éducation en vue du développement durable (EDD) dans la région de la CEE				2007
Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE concernant l'éducation en vue du développement durable ¹⁸ (CEE)	Déclaration conjointe sur l'éducation en vue du développement durable des Ministres de l'éducation et de l'environnement (une courte déclaration mettant en lumière les progrès accomplis et donnant des orientations stratégiques pour continuer dans cette voie).	Sous réserve d'adoption (Catégorie I)	Un avant-projet concernant l'éducation en vue du développement durable a fait l'objet d'observations émanant du Bureau du Comité directeur CEE pour l'EDD (23 février 2006) et envoyé à celui-ci aux fins de consultations aux niveaux national ou des États.	Avril 2007

¹⁸ La proposition initiale concernant les résultats a été formulée par le Comité directeur CEE pour l'éducation en vue du développement durable à sa première réunion (décembre 2005); la proposition finale qui est présentée ici a été examinée et recommandée par le Bureau du Comité directeur à ce dernier, qui se prononcera sur la question à sa deuxième réunion (4 et 5 décembre 2006).

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
(CEE en coopération avec l'UNESCO ¹⁹)	Compiler les bonnes pratiques en ce qui concerne l'éducation en vue du développement durable.	Document d'information générale (Catégorie II)	Un canevas élaboré conjointement par la CEE et l'UNESCO a fait l'objet d'observations émanant du Bureau du Comité directeur CEE pour l'EDD (23 février 2006) et envoyé aux gouvernements et acteurs clefs pour être rempli.	Mai 2007
(CEE)	Un rapport intérimaire établi par un organisme indépendant sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable qui serait axé sur les besoins (premier rapport donnant un aperçu des progrès réalisés au niveau de l'exécution élaboré sur la base des réponses des pays).	Document d'information générale (Catégorie II)	La procédure et le calendrier de l'établissement du rapport ont été approuvés par le Bureau du Comité directeur CEE pour l'éducation en vue du développement durable (23 février 2006). Une collecte de fonds est en cours.	Mai 2007
(CEE)	Rapports d'exécution par les pays se portant volontaires (établissement de rapports à titre pilote par les pays se portant volontaires, au moyen de l'ensemble d'indicateurs retenu).	Documents d'information générale (Catégorie II)	La procédure et le calendrier de l'établissement des rapports ont été approuvés par le Bureau du Comité directeur CEE pour l'éducation en vue du développement durable (23 février 2006).	Mai 2007
Modes de consommation et de production durables (par exemple, écoefficacité, écoétiquetage, agriculture biologique)				
Modes de consommation et de production durables dans la région de la CEE (PNUE en coopération avec la Suède et l'AEE)	Un document succinct, concis et ciblé pour faciliter l'examen par les ministres et fournir des recommandations au sujet d'un	Évaluation et recommandations (Catégorie I)	Le PNUE fournira un projet de document aux fins de consultations, établi sur la base des conclusions des études de cas et de l'évaluation	Février 2007

¹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
	texte qui sera adopté par les ministres, éventuellement dans le cadre de la Déclaration ministérielle. Ce document devrait reprendre les conclusions du document de la Catégorie II concernant les modes de consommation et de production durables et s'appuyer sur les processus, activités et partenariats nationaux et régionaux existants.		environnementale PNUE/AEE en vue de soumettre le document final pour février 2007. L'élaboration de ce document devrait commencer à la fin de 2006.	
Dresser la liste des modes de consommation et de production durables dans les pays d'Europe du Sud-Est et les pays de l'EOCAC (PNUE en coopération avec la Suède et l'AEE)	Ce document s'efforcera de donner un aperçu des modes de consommation et de production au moyen d'études de cas provenant des pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est, et servira de fondement à la mise en évidence des mesures nécessaires et des pratiques optimales appliquées pour renforcer le cadre des programmes.	Document d'évaluation (Catégorie II)	Le PNUE et l'AEE produiront le document.	2007
Technologies et énergies plus propres (par exemple, énergies renouvelables et plus propres, élimination progressive de l'essence au plomb)				
État de l'avancement des mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique. (Secrétariat de la Charte de l'énergie)	Rapport intérimaire sur l'amélioration de l'efficacité énergétique.	Document d'analyse et de stratégie (Catégorie I ou II)	Le rapport étudiera les tendances générales et les analyses portant sur les principaux domaines des systèmes énergétiques viables et économes en énergie. L'établissement du rapport débutera au printemps 2006 en vue d'apporter la contribution attendue à temps pour la Conférence.	Avant-projet: décembre 2006; rapport final: mai 2007

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
Financement de l'efficacité énergétique (CEE, projet «Efficacité énergétique 21»)	Rapport sur le financement de l'efficacité énergétique et les investissements réalisés pour atténuer l'effet des changements climatiques dans certains pays en transition de la région de la CEE.	Document d'information générale (Catégorie II)	Processus en cours pour déterminer l'importance des mécanismes financiers liés à l'efficacité énergétique dans certains pays en transition. Études de cas dans le contexte d'une nouvelle phase du projet Efficacité énergétique 21.	Fin 2006
Biodiversité, écosystèmes et dégradation des sols				
Atteindre les objectifs du programme Biodiversité 2010 dans la région paneuropéenne (PNUE)	Rapport sur l'état de l'application de la Résolution de Kiev sur la biodiversité: Réalisations, défis et action future pour atteindre les objectifs du programme Biodiversité 2010.	Document de stratégie (Catégorie II)	À établir sur la base des résultats de la quatrième Conférence intergouvernementale sur la biodiversité en Europe, tenue dans le Parc national des Lacs de Plitvice (Croatie) du 22 au 24 février 2006.	Mi-2007
Préservation de la biodiversité et Initiative «Compte à rebours 2010». Une séance conjointe extraordinaire, sous forme de table ronde, de la Conférence ministérielle et d'ONG est proposée. (ECO-Forum européen en coordination avec le secrétariat)	Discussion franche et ouverte entre les ministres et les ONG sur des questions relatives à la biodiversité dans la CEE (en mettant particulièrement l'accent sur l'Initiative «Compte à rebours 2010», le rôle et le statut de la SPDBP, le suivi et les nouveaux partenariats dans ce domaine ²⁰ .	– Document de stratégie et recommandations – Publication sur les bonnes pratiques (Catégorie II)	Les travaux préparatoires ont débuté; des discussions et collectes de fonds sont en cours.	Été 2007 pour le document de stratégie; octobre 2007 pour la publication

²⁰ Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
Eau (par exemple, aspects quantitatifs et qualitatifs, questions transfrontières et relatives à la santé)				
État des eaux transfrontières et des lacs internationaux dans la région de la CEE (CEE)	Premier rapport d'évaluation.	Document d'analyse et de stratégie (Catégorie II)	Le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation établi dans le cadre de la Convention sur l'eau de la CEE prépare le rapport. Un avant-projet a été adopté. Des questionnaires ont été envoyés et complétés en ce qui concerne les cours d'eau transfrontières et les lacs dans la région de l'EOCAC. À sa prochaine réunion (3-5 mai 2006), le Groupe de travail examinera un rapport sur l'avant-projet et décidera des prochaines étapes.	Conférence de Belgrade
Paiement de redevances pour services écosystémiques en vue de la gestion intégrée des ressources en eau (CEE en coopération avec le secrétariat de la Convention de Ramsar, le secrétariat du Comité CEE du bois, de l'UICN ²¹ , de la FAO ²² , du PNUE, de la CMPFE ²³ et du CAREC)	Un code de conduite pour le paiement de redevances pour services écosystémiques en vue de la gestion intégrée des ressources en eau, visant à donner des orientations sur l'utilisation de ces redevances en vue d'une gestion intégrée des ressources en eau, qu'encourageront la protection, la conservation, la remise en état et l'utilisation durable des écosystèmes hydriques, à tous les niveaux concernés.	Document d'information générale (Catégorie II)	Le code est en cours d'élaboration en vue de son adoption par les Parties à la Convention sur l'eau de la CEE à leur quatrième réunion en novembre 2006.	Novembre 2006

²¹ Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

²³ Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

Thème/organe d'exécution	Résultat attendu	Nature du résultat/catégorie	Situation actuelle	Date du résultat attendu
Études de performance environnementale (EPE) (aspects relatifs aux politiques)				
(CEE)	Rapport faisant le bilan des retombées positives de la coopération internationale dans les pays visés par le Programme EPE de la CEE, et mettant l'accent sur la mise en œuvre des engagements internationaux et leur incidence sur la modernisation de la gestion et des pratiques environnementales au niveau national.	Évaluation (Catégorie I)	Un document d'une page décrivant sommairement ce rapport sera établi en vue de son examen par la réunion du Bureau du Comité des politiques de l'environnement le 28 juin 2006.	2007
Environnement et sécurité				
(PNUE en coopération avec l'OSCE ²⁴ et le PNUD)	Un document succinct, concis et ciblé destiné à faciliter les discussions entre les ministres et à fournir des recommandations au sujet d'un texte qui doit être adopté par les ministres, éventuellement dans le cadre de la Déclaration ministérielle.	Évaluation et recommandations (Catégorie I)	Le PNUE, en collaboration avec les partenaires ayant des activités dans l'environnement et la sécurité (OSCE et PNUD), présentera un avant-projet pour consultations en vue de soumettre un document final pour février 2007.	Février 2007

²⁴ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.